



Fédération des Pyrénées-Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

OFFRE D'EMPLOI – CDI

Agent de Développement (H/F) – « Animation Pêche et Milieux aquatiques »

La Fédération des Pyrénées-Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Pyrénées-Orientales (FDPPMA 66) est une structure associative départementale chargée de coordonner les actions de 29 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA). Reconnue d'Utilité Publique dans le Code de l'Environnement, elle est également agréée au titre de la protection de la nature. La FDPPMA 66 a pour mission l'encadrement et le développement de la pêche de loisirs, l'éducation à l'environnement, ainsi que la préservation et la restauration des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole départemental.

Depuis 2008, la FDPPMA 66 s'est dotée de moyens pour développer, sur la commune de Millas, un Pôle Départemental d'Initiative Pêche Nature (PDIPN). Afin de remplacer son référent « Animation » au sein du PDIPN, la FDPPMA 66 recrute un Agent de Développement (H/F) « Animation Pêche et Milieux aquatiques ».

Missions :

Les principales missions sont :

- ⇒ Organiser, préparer, concevoir et mettre en œuvre des animations auprès de différents publics :
 - de découverte ou de perfectionnement de différentes techniques de pêche (coup, leurres, mouche...)
 - de découverte de l'environnement en lien avec l'eau et de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques (cycle de l'eau, chaîne alimentaire, continuité écologique, effets des pollutions...)
- ⇒ Gérer le stock et l'acquisition du matériel nécessaire aux animations
- ⇒ Développer l'activité du PDIPN auprès du public scolaire et périscolaire
- ⇒ Organiser, préparer et mettre en œuvre des événements de promotion de la pêche de loisirs locaux ou départementaux, voir régionaux
- ⇒ Favoriser et aider à la création, et au maintien, d'Ateliers Pêche Nature (APN) des AAPPMA et former les intervenants
- ⇒ Contribuer aux études de développement de l'halieutisme
- ⇒ Entretenir des relations privilégiées avec les responsables des AAPPMA, leur apporter un appui technique et administratif et favoriser les échanges avec la FDPPMA 66

Les missions ponctuelles sont :

- ⇒ Participer à des missions techniques (pêches électriques de sauvetage ou d'inventaire, suivis divers...)
- ⇒ Contribuer aux activités de communication de la Fédération
- ⇒ Gérer et entretenir le bassin d'ornement du siège social de la Fédération
- ⇒ Promotion et vente des cartes de pêche

Profil et compétences du candidat

Formations :

- ⇒ Titulaire d'une formation Bac + 2, type BTS « Gestion et Protection de la Nature » ou équivalent souhaité
- ⇒ BPJEPS « Pêche de loisir » obligatoire
- ⇒ Permis B obligatoire
- ⇒ Disposer du brevet de premiers secours serait un plus
- ⇒ Avoir subit la formation pour être opérateur de pêche électrique et disposer de l'habilitation électrique « BS, BE manœuvre » serait un plus

Savoirs :

- ⇒ Connaissances des milieux aquatiques et de la faune piscicole d'eau douce
- ⇒ Connaissances des conditions d'exercice de la pêche
- ⇒ Connaissances de l'organisation associative en charge de la gestion de la pêche récréative en eau douce

Savoir-faire technique :

- ⇒ Maîtrise de différentes techniques de pêche (Pêche au coup, pêche aux leurres, pêche à la mouche...)
- ⇒ Savoir organiser, concevoir, et mettre en œuvre une animation
- ⇒ Bonne maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, présentation)
- ⇒ Très bonne maîtrise des outils de communication (courriel, internet, réseaux sociaux)

Savoir-faire comportemental :

- ⇒ Autonome, sens de l'organisation et de l'initiative
- ⇒ Sens du contact (notamment avec le jeune public), diplomatie, aptitude à l'échange et à la concertation, ouverture d'esprit
- ⇒ Aptitude au travail en équipe

Une première expérience significative dans le domaine est souhaitée.

Description du poste

- ✓ Contrat à Durée Indéterminée (CDI) avec 2 mois de période d'essai
- ✓ Temps de travail hebdomadaire : Temps complet avec possibilité de travail les soirées, week-end et jours fériés et en périodes de vacances scolaires
- ✓ Rémunération et positionnement dans la CCN : Agent de développement – Niveau III Echelon 2, selon la Convention Collective des Structures Associatives de la Pêche de Loisir et de la Protection du Milieu Aquatique (IDCC 3203)
- ✓ Prise de fonction : 01/03/2019

Dossier de candidature

Lettre de motivation et Curriculum Vitae à adresser par courrier électronique avant le 6 février 2019 à : « Monsieur le Président de la Fédération des Pyrénées-Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique » avec pour objet « Candidature pour le poste d'Agent de Développement ».

1 Avenue des Bouillouses – 66170 MILLAS
Téléphone : 04 68 66 88 38 - Télécopie : 04 68 66 74 99 -
e-mail : federationpeche66@wanadoo.fr - Site Internet : www.peche66.org